

LARGENTIÈRE

Les artisans créateurs s'apprêtent à investir le tribunal

Du 18 au 21 avril, les artisans créateurs du Val de Ligne investiront le tribunal de Largentière dans le cadre de Ligne d'Arts 2014. Afin de préparer ces journées d'expositions, une réunion de travail s'est tenue sur les lieux de la future exposition avec les artisans créateurs, la commune de Largentière et l'office intercommunal de tourisme du Val de Ligne. Les artisans s'installeront dans la salle des pas perdus et dans la salle d'audience. Ces deux magnifiques pièces du tribunal offrent une

hauteur sous plafond importante à même de pouvoir mettre en valeur les créations des artisans d'art. Une dizaine d'artistes se sont réunis mardi, pour faire connaissance avec les lieux et imaginer la scénographie qu'ils mettront en place. Compte tenu de la beauté, du volume et de la luminosité qu'offrent ces salles, les idées n'ont pas manqué et nous pouvons faire confiance aux créateurs pour avoir une transformation radicale du lieu. Une semaine avant, l'événement les artisans se re-

trouveront pour transformer le tribunal en tribunal'arts.

Cette métamorphose connaîtra son apothéose lors de l'ouverture du festival et pendant tout le week-end de Pâques. Si tous s'investissent avec enthousiasme dans ce projet, c'est que Largentière et le Val de Ligne tiennent avec le tribunal un écrin exceptionnel à même de pouvoir accueillir des expositions d'envergure. Ligne d'Arts 2014 sera la première grande exposition au tribunal, mais assurément pas la dernière.



Afin de préparer ces journées d'expositions, une réunion de travail s'est tenue sur les lieux de la future exposition avec les artisans créateurs, la commune de Largentière et l'office intercommunal de tourisme du Val de Ligne.